

## PROCES VERBAL

### ASSEMBLEE GENERALE ARESSO du 21 OCTOBRE 2021

#### PARIS – LE TIVANO

L'Assemblée Générale de l'ARESSO, convoquée par mail et courrier le 8 septembre 2021, s'est tenue le 21 octobre 2021 de 17h45 à 19h15 sur le bateau LE TIVANO au Port de Grenelle à PARIS.

#### PARTICIPATION

- Adhérents présents : 42
  - 160 pouvoirs ont été transmis par les adhérents
- portant le nombre des participants présents ou représentés à 202.

#### VOTE des RESOLUTIONS

1. Approbation du **procès-verbal de l'Assemblée Générale 2020** du 26 novembre 2020 tenue par correspondance  
*Adoptée à l'unanimité des Présents et Représentés*
2. Approbation du Rapport Moral de l'exercice 2020  
Rapport du Président A BATAILLARD joint en annexe  
*Adoptée à l'unanimité des Présents et Représentés*
3. Approbation des comptes 2020 et quitus au Trésorier  
Le résultat financier 2020 s'élève à 13247€ malgré la poursuite de la baisse des cotisants en raison de la forte diminution des dépenses imposée par la crise sanitaire.  
Compte de résultat joint en annexe  
*Adoptée à l'unanimité des Présents et Représentés*
4. Proposition de budget 2021  
La proposition de budget 2021 qui anticipe une reprise progressive de l'activité fait apparaître un léger excédent. Document joint en annexe  
*Adoptée à l'unanimité des Présents et Représentés*
5. Fixation de la **cotisation annuelle 2022**. La cotisation annuelle pour 2022 sera constituée de 3 éléments, les éléments 2) et 3) étant optionnels :
  - 1) La cotisation de **base ARESSO** qui reste fixée à **30 euros** avec possibilité de majoration pour les adhérents bienfaiteurs
  - 2) **Nouveauté** : possibilité pour les adhérents ARESSO de devenir membres de l'Association des Anciens de **MOBIL : 3AM** (optionnel) pour 10 euros supplémentaires
  - 3) **Soutien**-abonnement au journal de la **FNAR** (optionnel): 5 eurosLes bulletins d'adhésion 2022 seront modifiés en conséquence.  
*Adoptée à l'unanimité des Présents et Représentés*

6. Changement de l'adresse du siège ARESSO

*Siège social*

**20 rue Paul Hérault – 92000 Nanterre**

L'ordre du jour comportait des éléments d'information verbale sur la Vie des Groupes Régionaux et la défense des retraites. Ces éléments sont repris dans les articles du numéro de décembre 2021 du journal AMITIE de l'association.

Fait à Nanterre le 1/12/2021

Le Président

Le Secrétaire Général

André BATAILLARD

Pierre DULAU

## COMITE DE DIRECTION du 21/10/2021

### ARESSO ELECTION DU BUREAU STATUTAIRE

Président de séance

A BATAILLARD

Le Président André BATAILLARD a annoncé à l'Assemblée Générale du 21 octobre 2021 qui vient de se terminer qu'il ne se représentait pas à la présidence de l'Association, Les membres du Comité lui demandent néanmoins de présider ce Comité.

Scrutateur

J GAROT

#### Membres du Comité présents

Guy BARBIER, André BATAILLARD, Patrick CONSTANT, Pierre DULAU, Jean Pierre FLOUZAT, Josiane GAROT, Jean GERMAN, Patrice GOUPY, Marie France JABLIN, Claudine MOREL, Jean OUDINET, Jean Michel PERRIGNON, Arlette RANGLES, Marc VIGNAUD

Pouvoirs:

A MADEC à P DULAU

4 Délégués Régionaux absents à leur Représentant Patrick CONSTANT

#### ► COOPTATION de 2 MEMBRES du COMITE

Le COMITE de DIRECTION décide à l'unanimité de coopter comme membres du Comité avec voix délibérative

- Madame **Christiane MARTINEZ assure la liaison téléphonique avec les Adhérents**
- Madame **Catherine PASQUET membre du Comité de Rédaction du journal AMITIE**

En conséquence, **membres présents ou représentés : 21**

#### ► ELECTION du BUREAU

##### POSTES A POUVOIR

PRESIDENT	CANDIDATS	ELU	NBRE DE VOIX
	Patrick CONSTANT	X	unanimité

VICE PRESIDENT	CANDIDATS	ELU	NBRE DE VOIX
	Jean Michel PERRIGNON	X	unanimité
	Marc VIGNAUD	X	unanimité
	(Coordonateur des Délégués Régionaux)		

TRESORIER	CANDIDATS	ELU	NBRE DE VOIX
	Patrice GOUPY	X	unanimité

TRESORIER ADJOINT	CANDIDATS	ELU	NBRE DE VOIX
	Claudine MOREL	X	unanimité

SECRETAIRE GENERAL	CANDIDATS	ELU	NBRE DE VOIX
	Pierre DULAU	X	unanimité

SECRETAIRE GENERAL ADJOINT	CANDIDATS	ELU	NBRE DE VOIX
	Claude FEYSSAGUET	X	unanimité

Fait à Nanterre le 1/12/2021

Le Président de séance

La scrutatrice

André BATAILLARD

Josane GAROT

Note: par ailleurs les titulaires actuels des fonctions opérationnelles de l'association font part de leur décision de rester en poste